



Chantraine, le 22 Janvier 2020

## CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 21 Janvier 2020

NOM Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à
GILLE Brigitte	X			
HINGRAY Sandrine	X			
BARBAUX Marc	X			
VALDENAIRE Jean-Pascal	X			
HUSSON Audrey	X			
OHNIMUS Martine	X			
BOXBERGER Jean-Daniel	X			
HARQUET Florian	X			
PETOT Stéphane	X			
PIERRAT Nathalie	X			
FELLMANN Bernadette			X	Martine OHNIMUS
HAMM Agnès	X			
RICHARD Sylvie			X	Stéphane PETOT
RODRIGUES Chantal		X		
SCHUMACHER Dominique	X			
SEVRAIN Sophie	X			
AUBERT Michel			X	Jean-Pascal VALDENAIRE
CHAPON Jacques			X	Dominique SCHUMACHER
DORGET Patrick	X			
RICHARD Max	X			
TRINIDAD Claude	X			
COLLE Emilie			X	Sandrine HINGRAY
COUSIN Claude	X			

Réuni sous la présidence de Madame Brigitte GILLE, Maire,

Madame Sandrine HINGRAY ayant été désignée secrétaire de séance,

Après lecture et approbation, à l'unanimité, du procès-verbal de la séance du 6 Décembre 2019,

Le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

\* **A autorisé**, à l'unanimité, Madame le Maire à présenter des dossiers de **demande de subvention** concernant les travaux de « *mise en accessibilité de la Maison Grandemange* ».

\* **A autorisé**, à l'unanimité, Madame le Maire à présenter des dossiers de **demande de subvention** concernant les « *travaux d'aménagement en bordure de voirie départementale - rue Général de Gaulle (RD 51)* ».

\* **A décidé**, à l'unanimité, d'attribuer une **subvention exceptionnelle de 1500 €** à l'association « *Les loisirs Chantrains* ».

*Monsieur Max RICHARD a souhaité que soient mentionnés, dans la délibération, le caractère exceptionnel de la subvention et le fait que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2020.*

\* A la majorité (20 voix pour, 1 voix contre (M. Florian HARQUET) et 1 abstention (Mme Nathalie PIERRAT), a approuvé la révision du tarif de **location de la chasse communale** et la **fixation du bail à 300 € par an non révisable et autorisé** Madame le Maire à **signer l'avenant au bail initial** stipulant notamment ces nouvelles conditions financières.

*Monsieur HARQUET a fait part à l'assemblée de son désaccord avec cette baisse de tarif de location qu'il estime, déjà à la base, peu élevé. Il estime que si ce tarif ne lui convient pas, la société de chasse peut, de sa propre initiative, résilier le bail.*

\* **A approuvé**, à l'unanimité, la **modification des statuts du S.M.I.C.**

\* **A approuvé**, à l'unanimité, les **adhésions** du *Syndicat mixte du Pays de la Déodatie*, du *Syndicat intercommunal du secteur de Dompierre* et de la *commune de Baudricourt (canton de Mirecourt)* **au S.M.I.C.**

\* **A unanimement émis un avis favorable** au projet de **Programme Local de l'Habitat 2020/2025** de la Communauté d'Agglomération d'Epinal et **autorisé** Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

\* **A approuvé**, à l'unanimité, la **fixation du tarif des affouages** pour la campagne 2019-2020 à **12 € le stère** et la **nomination de trois garants**, Messieurs Pierre ROMMEVAUX, Olivier ROUSSEL et Jean-Pascal VALDENNAIRE.

*Monsieur HARQUET a informé qu'il serait favorable à une baisse des tarifs étant donné la nature et la quantité du travail incombant à chaque attributaire de lots.*

\* **A décidé**, à l'unanimité, d'émettre **un avis favorable** au projet de Programme Local de l'Habitat 2020-2025 de la Communauté d'agglomération d'Epinal et d'**autoriser** Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents qui s'y rattachent.

\* **A approuvé**, à l'unanimité, la **signature de la convention cadre de mise à disposition de personnel contractuel** avec le CDG des Vosges et autorisé Madame le Maire à faire appel au service de missions temporaires du CDG 88 en fonction des nécessités de service.

*Madame GILLE et Monsieur NOIRTIN ont informé de la nécessité de faire appel à ces services pour pallier les absences de Mesdames SPORNY (absente jusqu'au 27 février) et ARNOULD (absente à partir du 3 mars). Il est, en effet, indispensable de recréer un binôme stable pour la préparation des élections, le traitement de l'état civil et l'accueil des administrés. Madame JEANMAIRE pourra ainsi, d'une part, être assistée dans ses tâches quotidiennes, accomplir ses missions durant la période chargée à venir et, d'autre part, être remplacée lors d'éventuelles absences pour maladie ou congés.*

#### **Informations diverses :**

- *Monsieur BARBAUX a informé le conseil municipal que le contrat de location des illuminations de Noël est arrivé à son terme. La société CITEOS nous propose de racheter les décors pour la somme de 550 €. Monsieur BARBAUX a donc proposé d'accepter cette offre afin d'éviter de devoir renouveler lesdits décors dans l'immédiat, estimant plutôt judicieuse une réunion de commission en vue de décider des futures illuminations à mettre en place.*

- Madame HINGRAY a rappelé que, cette année, la recherche des annonceurs a été faite en régie par la commune. Le but étant de payer la conception du Chantraine Echo, l'impression de ce dernier et celle des « Chantraine' Infos », les cartes de vœux et le travail d'Antonio GACIA. La somme récoltée auprès des financeurs s'élève à 10 520 € et le coût global (impression, conception, ...) est de 10 456 €.

Monsieur VALDENNAIRE est intervenu pour remercier l'énorme travail réalisé par Monsieur Laurent GAVOILLE, adjoint administratif principal, et par Madame Sandrine HINGRAY, adjointe déléguée à la communication.

- Monsieur NOIRTIN a informé les membres du conseil municipal du démarrage du recensement de la population sur Chantraine. Huit agents recenseurs sillonnent actuellement les rues pour effectuer ce travail. Monsieur NOIRTIN, coordonnateur, a félicité lesdits agents pour le travail effectué ; en cinq jours, 35 % de la population a déjà répondu. Cette campagne va se poursuivre jusqu'au 15 février 2020.

Monsieur NOIRTIN a enfin précisé que des entrées pour le salon Planète et Energies d'Epinal, qui se déroulera du 24 au 27 janvier 2020 au centre des congrès, sont disponibles. Les élus peuvent lui en demander.

- Pour finir, Madame le Maire a rappelé quelques dates :
  - Mercredi 22 janvier 2020 : concours de scrabble - finale locale (CM1/CM2).
  - Dimanche 2 février à 14h30 : représentation théâtrale gratuite de la Compagnie des Jolies Mômes à la Maison Grandemange.
  - Vendredi 7 février à 11 heures : pose de la première pierre des logements VOSGELIS au Parc de l'Arsenal.
  - Samedi 8 et dimanche 9 février : week-end « jeux de société » organisé par l'association « Galaxie jeux » à la Maison Grandemange - entrée gratuite.
  - Du 17 au 21 février : accueil de loisirs pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire, et semaine de ski à la Mauselaine pour les adolescents scolarisés au collège.

La séance est levée à 19h35.

Fait à Chantraine, le 22 Janvier 2020



Le Maire,

Brigitte GILLE